DEPARTEMENT DU NORD

Valenciennes Métropole

Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PLANCHE A
Version Modifiée
CC du 27/06/2023

Commune de Saultain

SECTEUR 2

VERDI Designer de territoires

4.1

Le territoire de la CAVM est concerné par des risques. Il convient de se référer à la PLANCHE B du zonage.

LES ZONES PRESENTES SUR LA COMMUNE (ou en limite communale)

Zonage

Zones urbaines mixtes
- UAa
- UBb
- UBc
- UC
- UCb

Zones dédiées aux équipements, activités de loisirs et de tourisme
- UL

Zones urbaines à vocation économique
- UE
- UE1
- UE2
- UEa
- UZ

Zones d'extension à vocation mixte/habitat (court/moyen terme)
- 1AU

Zones d'extension à vocation mixte/habitat (long terme)
- 2AU

Zones à vocation agricole
- A
- Aco
- Acn
- Ae

Zones à vocation naturelle
- N
- Nl
- Ne

LES AUTRES ELEMENTS GRAPHIQUES

- Secteur de mise en oeuvre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Protection du patrimoine bâti (L151-19 du CU)
- Bâtiment remarquable (église, maison de maître, corps de ferme, pigeonnier....)
- Petit patrimoine (calvaire, chapelle, fontaine...)
- Elément linéaire (mur d'enceinte, portail, grille,façade...)

Protection du patrimoine paysager (L151-23 du CU)
- Elément linéaire (fossé, talus, alignement d'arbres ou de haies...)

Informations complémentaires
- CAVM_V2
- Limites communales
- Sièges d'exploitation agricole
- Cimetière existant

Hydrologie
- Surfaces et cours d'eau

Source cadastre : PGN © Département du Nord, « Origine Cadastre. © Droits de l'Etat Réservés »

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Vocation	Bénéficiaire	Surface (en m²)
1	Prolongement de la voirie existante	Commune	518,17

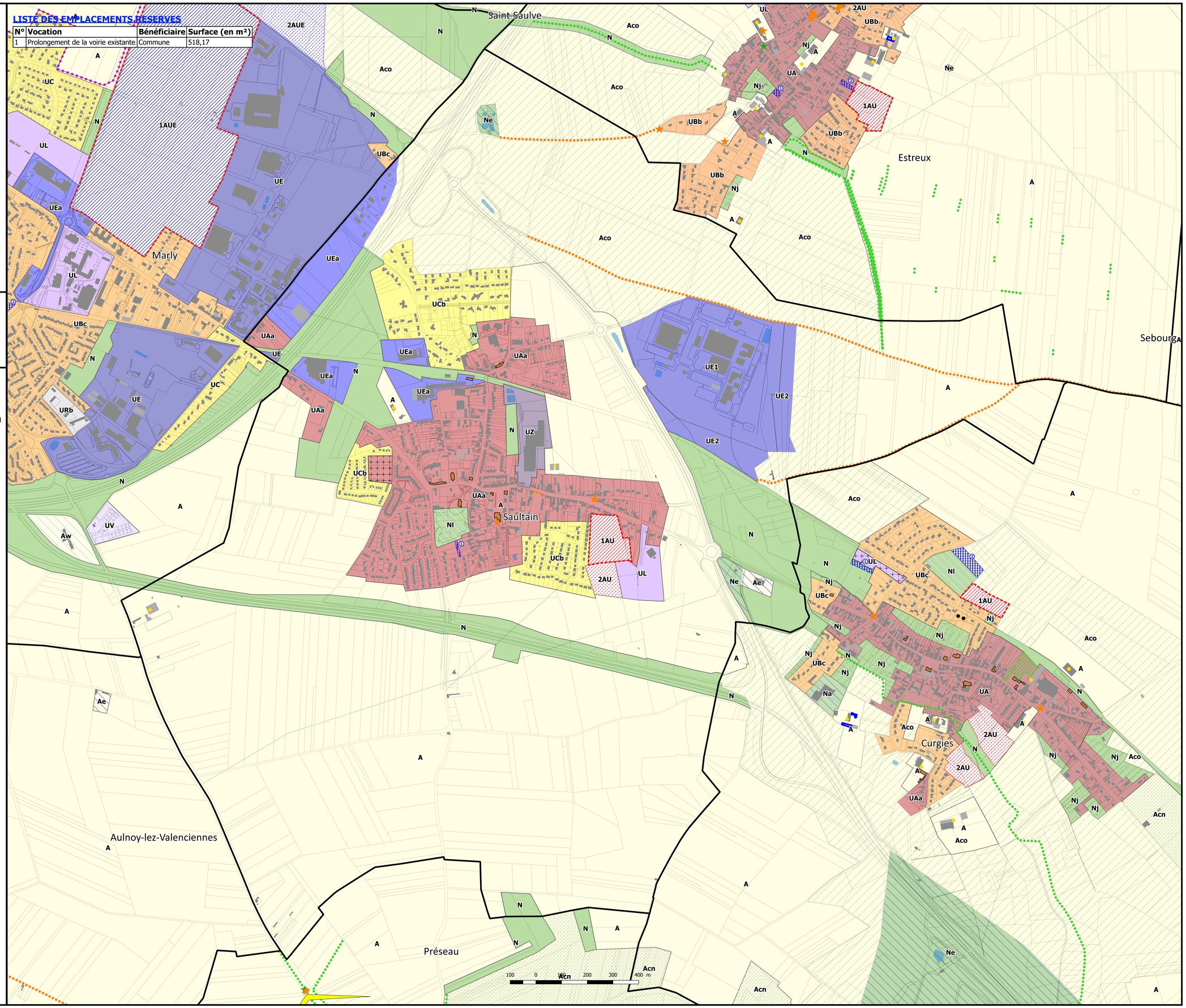

DEPARTEMENT DU NORD

Valenciennes Métropole

Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PLANCHE B
Version Modifiée
OCTOBRE 2026

Commune de Saultain

SECTEUR 2

4.2

Pour connaître les prescritpions qui s'appliquent dans les zones à risque, se reporter aux Dispositions Générales et/ou aux annexes du PLUi

Légende

Plans d'eau
Cours d'eau

DONNEES A VALEUR REGLEMENTAIRE
(règles reprises au sein des Dispositions Générales et/ou des Annexes du PLUi)

PPRT de PPG Saultain
R
r1
r2

PPRI de la Rhonelle
Parties actuellement urbanisées d'aléa forte ou tès fort de débordement ou d'accumulation / exposé à des conditions extrêmes
Parties non actuellement urbanisées d'aléa faible ou moyen de ruissellement ou de débordement
Parties non actuellement urbanisées d'aléa fort ou très fort de débordement ou d'accumulation / exposé à des conditions extrêmes
Zones d'écoulement très faiblement, faiblement, moyennement ou fortement exposées au risque
Parties actuellement urbanisées d'aléa faible ou moyen de débordement / exposée au risque de ruissellement faible

DONNEES A VALEUR INFORMATIVE
En l'absence de PPR, cas données ont une valeur REGLEMENTAIRE.
(règles reprises au sein des Dispositions Générales et/ou des Annexes du PLUi)

Etude de caractérisation des risques
Talwegs
Zones potentiellement inondables

Evénements historique inondation
Débordement
Ruissellement

Risque minier (hors PPRM)
Périmètres SDICS

DONNEES ENVIRONNEMENTALES
Zones à dominante humide du SDAGE Artois Picardie

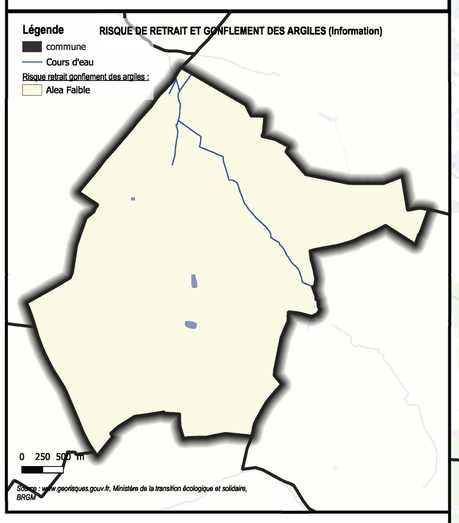

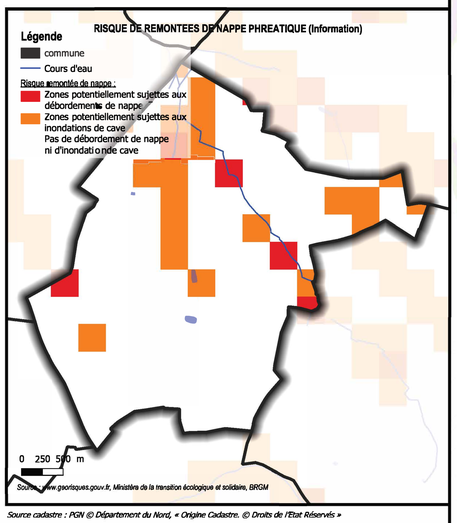

Source cadastre : PGN © Département du Nord, « Origine Cadastre. © Droits de l'Etat Réservés »

0 250 500 m